



**Mémoire déposé par la  
Fédération des pourvoiries du Québec**

**Dans le cadre de la consultation publique sur les**

**Mesures de conservation pour les caribous  
forestiers et les caribous montagnards de la  
Gaspésie et leur habitat**

**Dans le contexte des projets pilotes pour les populations de  
Charlevoix et de la Gaspésie**

**Octobre 2024**

## La FPQ

La Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ) est un organisme à but non lucratif reconnu par le gouvernement du Québec qui regroupe 330 pourvoiries ayant en commun un profond attachement à la nature québécoise et le désir de la mettre en valeur tout en favorisant son accès au public.

La contribution économique directe des 575 pourvoiries du Québec est estimée à 250 millions de dollars par année. Elles ont été fréquentées par plus de 510 000 personnes et de ce nombre, près de 20 % sont des non-résidents. Pour accueillir leur clientèle, les pourvoiries du Québec ont mis à leur disposition près de 30 000 places dans plus de 4 500 unités d'hébergement, ce qui en fait le plus grand réseau d'hébergement en milieu naturel au Québec.

Outre leur importance indéniable sur le plan touristique et leur apport économique pour les populations des régions, les pourvoiries constituent une porte d'accès privilégiée à la nature québécoise. En effet, beaucoup de citoyens ne possèdent pas l'équipement requis pour séjourner en forêt ou pour pratiquer des activités de plein air comme la chasse ou la pêche. L'encadrement personnalisé, l'expertise et le contexte sécuritaire offerts par les pourvoyeurs permettent à la population de se connecter avec la nature et les vastes espaces du Québec, une caractéristique qui définit notre territoire et teinte notre culture.

## **Caribou (population boréale [Rangifer Tarandus]) écotype forestier (ici appelé caribou forestier)**

D'entrée de jeu, nous limiterons notre intervention à l'écotype forestier puisque celui montagnard n'est pas localisé dans un secteur où les pourvoiries sont présentes. Cela n'enlève rien, au contraire, à l'importance de cette harde isolée qui est la seule du genre au Québec et mérite d'être traitée de façon très particulière pour en assurer la survie.

De façon générale, la FPQ déplore que les actions aient été insuffisantes pour assurer le maintien et la survie de certaines hardes isolées d'un grand mammifère aussi représentatif de l'état des forêts que le caribou forestier. Les pourvoyeurs sont solidaires de la sauvegarde du caribou forestier. La harde de Charlevoix est tout de même distincte des autres hardes étant donné la réintroduction de l'espèce et du fait qu'elle a, à nouveau, atteint un seuil où elle ne pourra vraisemblablement pas subsister en liberté sans mesures exceptionnelles incluant de nouvelles réintroductions. En effet, la mise en enclos des survivants ne pourra réaliste pas suffire pour assurer la reconstruction et la survie de cette harde en milieu naturel. L'avenir doit donc être basé sur plus que les simples notions d'habitats propices. Sans réintroduction de l'espèce, pour reconstruire des populations viables tant en termes de quantité d'individus que possiblement de diversité génétique, les perspectives d'avenir sont déjà plutôt sombres. Trop peu trop tard, à notre humble avis, et il faut en tirer une leçon.

Cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner l'idée de recréer un habitat propice dans ces secteurs et même plus largement dans d'autres zones autrefois fréquentées à plus grande échelle territoriale. Il s'agit plutôt d'admettre le constat d'échec de notre société face à notre gestion passée et un avertissement, voire une leçon, pour le futur. Selon nous, le livre doit ainsi être ouvert et ne pas se limiter à parler d'habitat actuel, mais bien parler du futur de nos forêts et de leur capacité à recevoir des populations viables. Les caribous, une fois en liberté ou réintroduits, ne se limiteront sûrement pas aux habitats que nous aurons déterminés pour eux. Il est plus que probable que plusieurs individus dans un contexte de réintroduction se retrouvent à explorer le territoire pour savoir si l'habitat leur convient, et risquent de

ne pas en revenir. Dans un contexte aussi précaire, les solutions doivent donc dépasser les connaissances sur les habitats usuels et les choix de secteurs pour passer en mode aménagement des forêts, gestion des prédateurs et gestion des activités sur le territoire de façon globale et par des moyens incitant à la mise en commun des forces de tout un chacun. Une occasion de traiter des opportunités et enjeux que l'aménagement du territoire forestier représente pour toutes les espèces, incluant les humains. Évidemment, les pourvoiries sont des composantes relativement petites de cet habitat beaucoup plus vaste. Nos commentaires visent donc à déterminer le rôle et la contribution que peuvent avoir les pourvoyeurs dans ce contexte de future cohabitation et d'utilisation simultanée du territoire par l'humain et le caribou, une réalité inévitable pour Charlevoix.

### **Le secteur visé**

La délimitation du secteur semble en premier lieu restreinte à long terme et présumer de l'utilisation du territoire du territoire une fois les caribous réintroduits. Bien qu'il s'agisse d'habitats dits préférentiels, leurs localisations, particulièrement dans un contexte de morcellement par des grands axes routiers (175 et 381), ne sont pas connues des caribous. Il y aura donc une certaine forme d'essais erreurs à prévoir. Dans une population dite en santé de par leur nombre, ce phénomène n'aurait pas le même impact, mais dans un contexte de remise en liberté et de réintroduction, ce phénomène pourrait faire toute la différence en isolant des individus déjà peu nombreux. Ainsi, bien qu'adéquate une fois remise en état, la zone mériterait d'être agrandie substantiellement et adaptée au comportement lors de la réintroduction. Compte tenu des impacts et de la tâche associée à une remise en état, une approche adaptative suivant le comportement du caribou serait plus appropriée. L'habitat du caribou a déjà été beaucoup plus large et à moins de clôturer un immense secteur, il sera nécessaire de s'adapter aux caribous. Par exemple, sur la Pourvoirie du Lac Moreau situé au nord-est de la zone, il y avait, année après année, de nombreuses observations et des secteurs précis de mise bas étaient rapportés par les pourvoyeurs. À la suite de modifications du milieu irréversibles à court et moyen terme, pourtant dénoncées à ce moment, les caribous ont par la suite complètement déserté le secteur, et il n'y a plus jamais eu d'observations par la suite. Remettre ce secteur en état demandera beaucoup de temps et il faudra aussi que les caribous le visitent, et le sélectionnent à nouveau, ce qui représente une assez faible probabilité sans une population très significative. Et pourtant, il y a déjà des contraintes imposées aux pourvoyeurs dans leurs activités, même si celles-ci n'avaient pas impacté la présence continu du caribou dans le passé.

Cette réflexion, qui vise du même coup une limitation des impacts sociaux économiques et l'essentielle adhésion des acteurs du milieu, serait peut-être moins pertinente dans un contexte de présence de caribous déjà établis que l'on souhaite sauver. Mais dans un contexte d'absence de l'animal, mieux vaut selon nous viser beaucoup plus grand, avec des moyens peut-être moins drastiques mais efficaces, comme la remise en production plus systématique de chemins, et adapter la mise en place de conditions de cohabitation aux types d'acteurs du milieu au fur et à mesure des observations des nouveaux comportements et de la sélection des nouveaux habitats par le caribou. À titre d'exemple, refuser un permis à un pourvoyeur pour installer un nouveau chalet juste à côté d'un autre existant en disant que c'est un habitat du caribou n'est pas l'approche à privilégier pour faire du pourvoyeur en place un défenseur de l'espèce. Il aurait été bien plus pertinent de compenser la superficie par le reboisement de chemins plus éloignés par exemple. Un milieu aussi habité et fréquenté que Charlevoix demande des alliés sur le terrain, des yeux et des gardiens ne seront pas de trop. Ceux qui encadrent déjà des activités représentent des atouts indéniables pour assurer le succès de cet imposant défi. Ainsi, et dans un premier

temps compte tenu de l'absence de caribou et en tenant compte de la littérature, deux moyens sont ici proposés en ce qui concerne les activités de pourvoiries.

Le premier moyen relève de l'exclusion des secteurs déjà bâties des mesures de protection supplémentaires en ce qui concerne les infrastructures de pourvoiries. Une zone, pouvant être prédefinie, devrait être déterminée pour permettre les rénovations et implantations des infrastructures des pourvoiries. Cela permettrait de rassurer la pourvoirie, simplifier ses opérations et clarifier l'émission d'autorisations. Les caribous ne fréquentent vraisemblablement pas les zones immédiates des bâtiments et cette mesure aurait pour effet de limiter la dispersion des bâtiments sans être perçue comme une tentative déguisée d'expropriation à moyen terme. Exiger pour tout travaux des analyses d'impacts est à proscrire dans le contexte. Déterminer ce qui peut, ou ne peut pas être fait, avec le seul pourvoyeur présent, est bien plus pertinent. Il ne s'agit pas d'un utilisateur mystère au comportement inconnu mais d'un gestionnaire de territoire faunique qui permet l'accès à la nature à une grande majorité de québécois et dont dépendent des emplois. Son intérêt est de protéger le territoire qu'il propose et d'assurer de demeurer légitimé d'en avoir le privilège.

Le deuxième en est un de responsabilisation et de contribution aux conditions favorables du caribou (s'il revient dans le secteur). Il s'agit ici de faire des pourvoyeurs des gardiens de territoires en ce qui concerne les activités humaines non commerciales. La cohabitation humaine avec le caribou demeure une condition de succès en milieu habité et il s'agit ici de fournir les outils légaux nécessaires aux pourvoyeurs pour mieux l'encadrer en échange de certaines responsabilités. Pour avoir des conditions gagnantes lorsque la présence de caribou se concrétisera, il faut s'assurer que la fréquentation d'un territoire passe par les étapes d'enregistrement, de sensibilisation, de directives et, possiblement par l'application de mesures incitatives et coercitives si le désir est d'éviter de le faire fuir par des comportements irréfléchis. Les coûts associés à un encadrement externe sur l'ensemble d'un aussi immense territoire seraient démesurés et les moyens nécessaires simplement à la remise en état du milieu forestier sont déjà insuffisants.

Il s'agit donc ici de voir les acteurs du milieu comme faisant partie de la solution et passer du mode objectif théorique à une réelle mise en œuvre. Selon nous, omettre de reconnaître le besoin de réalisme dans la mise en œuvre du plan perpétuera la polarisation des positions au détriment du caribou forestier à court, moyen et long terme. Sans s'étendre plus longtemps sur les avantages de faire des pourvoyeurs des alliés, nous pouvons citer quelques exemples de leur apport : contrôle de la prédation, présence de lieux favorisant les échanges et la transmission de connaissances et d'observations, sensibilisation, capacité à encadrer les activités humaines, etc. Tout cela en permettant de maintenir certains avantages que le milieu forestier procure à la société. Nous évitons ici volontairement de préciser tous les moyens que les pourvoiries peuvent mettre en place et nous limitons à vous offrir d'en discuter plus en détail pour en convenir. Évidemment, le diable est dans les détails et recommander par exemple de ne pas faire d'activités l'hiver dans un grand secteur dit d'hivernage ou le printemps dans un immense secteur dit de mise-bas est une approche trop théorique pour être mise en œuvre. La Pourvoirie du Lac Moreau a ce type de secteur actuellement identifié au sud de son territoire, il n'y a pas de caribou à déranger en ce moment, mais bon, considérons que l'idée est d'appliquer des mesures le moment venu seulement... Dans les Monts-Valins, les pourvoyeurs ont même mis en place des systèmes d'encadrement et d'échanges d'informations l'hiver pour assurer une gestion fine concernant le dérangement puisque les caribous sortent des secteurs d'hiver l'hiver, ils n'ont pas reçu le mémo. Il faut absolument distinguer la théorie de la pratique et favoriser les bonnes pratiques plutôt que de se limiter aux moyens dont on dispose dans un bureau.

Comprenez, derrière ces affirmations légèrement sarcastiques qui se veulent une sensibilisation choc, que nous allons tout à fait dans le sens de l'importance de fédérer les acteurs concernés, une condition de succès incontournable. Mais qu'une sérieuse ouverture à la collaboration et la confiance sont nécessaires pour y arriver. C'est ce que représente pour nous une réelle prise en compte des acteurs et de la réalité locale. Des alliés trop souvent négligés, qu'une approche directive générale appliquée aveuglément rendent perplexes et méfiants. Un exemple simple est la motoneige hors-piste. C'est en utilisant les motoneigistes qu'il est possible d'avoir du contrôle sur les délinquants. Espérer avoir le budget nécessaire pour couvrir tout le territoire d'agent pour tenter de voir les délinquants, et ensuite penser les attraper après avoir mis dehors ceux de bonne volonté qui auraient pu les remettre à l'ordre, n'est pas en faveur du caribou. Pour le secteur de la pourvoirie Moreau, il était prévu assurer que des sentiers clairement identifiés comme en zone caribou permettaient de diriger les motoneigistes vers des secteurs où ils pourraient se permettre de tester leur capacité hors sentier. C'était une condition de légitimité du sentier et il devenait très facile de coincer les délinquants..

### **L'état du secteur et l'avenir du caribou**

Le secteur visé et environnant est décrit comme perturbé à un niveau qui semble laisser peu d'espoir à une remise en état avant la fin de vie des caribous mis en enclos. Reboiser des chemins, tenter de reproduire d'immenses massifs défavorables aux prédateurs, etc. sont des tâches dont les résultats se feront sentir à moyen et long terme et qui sont difficiles à concevoir pour le territoire de la harde de Charlevoix. Ce n'est pas une raison pour ne pas le faire et nous considérons que même hors contexte du caribou, ce type de réflexions et d'orientations est essentiel pour assurer l'avenir de nos forêts. Recréer vraiment les conditions assurant la survie d'une harde autonome sans assistance permanente ne doit cependant pas être l'objectif à court terme. Améliorer, adapter et favoriser des conditions s'y rapprochant est tout de même essentiel à une gestion dite durable. Il semble plus réaliste de travailler sur les éléments les plus significatifs à grande échelle que sur les détails ou les moyens parfaits, mais trop énergivores à ce stade. Les chemins sont évidemment le premier aspect qui peut être traité de façon simple.

Bien entendu, nous nous prononcerons ici avant tout pour le territoire de la pourvoirie impactée (éventuellement les pourvoiries puisqu'il s'agit d'un projet pilote), qui ne représente qu'une infime partie de l'habitat du caribou. En ce sens, les mesures proposées plus bas ne garantissent en rien que la pourvoirie puisse sauver le caribou, question d'échelle, mais plutôt comment elle peut y contribuer ? Elle est localisée à l'extrême nord-est du secteur visé et est bornée par une grande terre privée, mais aussi de massifs d'aires protégées et d'une zec au sud. Notre proposition en ce qui concerne l'état du milieu forestier est de prendre la pourvoirie comme une entité territoriale à part entière répondant le mieux possible aux besoins du caribou tout en permettant de maintenir des conditions adéquates et durables pour les activités de pourvoiries. Celle-ci contribuera donc à l'habitat plutôt que de subir des décisions concernant l'habitat prises sans la considérer, ou encore seulement en fin de processus (trop tard).

La mise en place d'aires protégées augmentera la pression sur les ressources en dehors de ces secteurs et rendra probablement difficile la mise en place de mesures complémentaires et la capacité à tenir compte des multiples enjeux qui y sont présent, incluant les besoins du caribou. Une réflexion sur leur détermination se doit d'être effectuée en élargissant la vision ponctuelle actuelle au niveau temporel pour laisser place à une certaine capacité d'adaptation. L'objectif ambitieux de 30% donne une certaine latitude qui facilite l'utilisation de celles-ci, ici considérées comme un des outils d'aménagements à notre

disposition dans une vision élargie du territoire et de ses usages. Dans tout les cas, les caribous sont indissociables du milieu forestier au sens large et une recherche de solutions mobilisatrice doit intégrer celui-ci et ses multiples réalités. Les forêts ne sont pas statiques, ni leur état, il serait sage de cibler les éléments les plus importants et pertinents déjà à notre portée et les utiliser à grande échelle pour que les caribous ne se retrouvent pas en danger dès qu'ils sortent de la zone déterminée.

La vision de l'aménagement forestier durable et du déploiement des aires protégées en pourvoiries sont ici repris à cette fin pour expliquer cette vision. Il s'agit simplement d'assurer l'aménagement durable des forêts sur les pourvoiries ainsi que des accès au territoire réfléchis. Pour y arriver, il faut maintenir une forte majorité de forêts de plus de 7 mètres (voire matures), appliquer un taux de récolte durable, mais continu, et une saine planification et gestion du réseau routier incluant de nombreuses fermetures/remises en production de chemins forestiers peu ou pas utilisés. En référence aux indicateurs proposés dans le tableau en annexe du document, maintenir les proportions de 9 % maximum de forêt en régénération est un exemple de moyen compatible assurant que le territoire de la pourvoirie contribue et ne va pas en opposition avec les enjeux de plus grande échelle du caribou. La réalité spatiale utilisée pour le caribou ferait cependant en sorte qu'une telle norme, appliquée à grande échelle, pourrait impliquer la récolte entière de la pourvoirie puisqu'elle représente moins de 9 % de la grande zone, un extrême évidemment non durable pour celle-ci. Pour les massifs de récolte théorique proposés, semblables à l'approche par (patente à) COS actuellement utilisée en foresterie, cela est inacceptable en pourvoirie puisque les territoires sont trop petits pour supporter de tels niveaux de perturbations qui remettraient en question l'entreprise et l'avenir d'un territoire de qualité. Il existe de petites perturbations dans la nature, même dans les massifs, et recréer des coupes immenses pour reconstituer des massifs dans 50 ans... est une concession évidente plutôt qu'une réelle solution. Cela dit, sur des territoires de 6000 km carrés comme la réserve faunique des Laurentides, d'où elle provient, il est certainement possible de le faire. En pourvoirie, nous favorisons plutôt une approche de type massif pérenne permettant de petites perturbations régulières. Pourquoi pas un seuil minimal de 70 % de forêts matures calculé sur la superficie récoltable accompagné d'un taux de récolte durable permettant d'assurer la stabilité du milieu, et des interventions plus fréquentes, mais coordonnées avec le déploiement et l'établissement d'un réseau routier durable ? Il ne manque que notre 30 % d'aires protégées pour faire de ce modèle de mise en valeur et de conservation faunique un exemple de niveau mondial de saine gestion responsable et durable. À ce propos, les sites préférentiels pour le caribou sont connus des pourvoyeurs là où il y en a en liberté et font partie des intentions suite aux dépôts dans le cadre de l'appel de projets. Les grandes aires protégées, pouvant impliquer de grands massifs de récolte sur les pourvoiries, ne seraient pas la bonne approche dans ce cas et notamment pour les Monts-Valins. Les pourvoyeurs cohabitent avec le caribou depuis très très longtemps. Des exemples de contrôle de la prédation ayant permis de maintenir de petits groupes en place, des fermetures volontaires de zones de chasse pour causes ponctuelles d'occurrences élevées dans le secteur sont déjà mises en place volontairement dans le but d'éviter des erreurs de clients moins expérimentés. Des demandes de fermetures, mise en place d'obstacles et reboisement de chemins sont aussi courants en pourvoiries dans le contexte du caribou, mais ce sont les embuches d'acceptations de fermetures qui sont alors l'enjeu.

Dans tous les cas, c'est l'approche spécifique de plans par pourvoirie que nous prônons afin d'assurer la prise en compte de la réalité de chacun des territoires, l'adhésion de chaque pourvoyeur ainsi que l'atteinte réelle et optimale des différents objectifs. Le 9 % de forêts en régénération pourrait très facilement faire partie de cette approche en contexte caribou à la condition de référer au territoire de

pourvoirie et d'en assurer la pertinence temporelle, bien que nous préférions un modèle adapté à chaque pourvoirie. Bref, des territoires de pourvoiries bien aménagées contribuent au maintien d'un milieu favorable au caribou.

Ici, nous nous permettons un commentaire sur l'approche d'agglomération de coupes à l'extérieur des pourvoiries (puisque cette approche simpliste et dirigée est refusée en pourvoirie). Pourquoi limiter l'approche de fermeture de chemins aux secteurs peu perturbés ? Pourquoi ne pas voir la foresterie comme un outil d'aménagement en permettant dans certains secteurs déjà fortement perturbés la récolte des forêts résiduelles et profiter de l'occasion pour refermer de très nombreux chemins à coûts très réduits ? Une forme de synergie des actions limitant l'impact sur l'approvisionnement en profitant des moyens supplémentaires pour rendre les opérations rentables tout en recréant les conditions recherchées ? Comment envisagez-vous une réduction significative du taux de perturbations avec cette approche qui semble surtout éviter de dégrader davantage la situation que de la corriger ? Pourquoi ne pas envisager différents scénarios d'aménagement dans un objectif de rétablissement, faire évoluer dans le temps l'état d'un territoire élargi pour l'améliorer ? Les outils forestiers permettent de faire ce type de scénarios tout en optimisant coûts et ressources. Et le faire avec les acteurs concernés, (les pourvoiries l'étant tout particulièrement), tout en établissant un plan de réintroduction accompagné de contrôle de la prédation, prévoyant les activités et permettant de moduler les interventions en fonction du comportement des caribous mis en liberté. Ces éléments auraient dû précédés, ou au moins faire partie, de la présente consultation. Une approche plus normative et générale, tentant de reproduire une situation passée, sans les acteurs en forêt, nous semble vouée à l'échec pour Charlevoix.

Il est aussi fait mention d'un réseau routier stratégique, sibyllin, considérant le caribou dans le document. Pour les forêts, c'est un réseau de grands accès de sortie des bois (puisque pour le caribou, la meilleure stratégie soit qu'il n'y en ait pas). Pour une pourvoirie c'est autre chose. On parle de stratégie pour les nouveaux chemins ? le financement de l'entretien ? de fermer des autres ? Pour la FPQ, un réseau routier stratégique est un concept essentiel qui doit inclure la notion de fermeture et d'accès aux territoires de façon responsable, caribous ou non, il y a souvent trop de chemins et aucun responsable. Nous héritons du passé, mais l'avenir est entre nos mains et ce type de réflexion va bien au-delà du caribou, et des visions sectorielles. C'est probablement le sujet le plus délicat et le plus important et il aurait mérité d'être mieux détaillé. En pourvoiries, celles où le moyen d'accès est maintenant routier, nous demandons des plans de gestion des accès depuis longtemps compte tenu de la permanence des impacts et de l'absence de concertation actuelle sur le sujet. C'est la base de la planification et de la prévisibilité et elle doit se faire à l'échelle des usages tout autant qu'à celle des grands accès au territoire québécois. On ajoute ici l'échelle de l'habitat du caribou.

À la lecture des propositions, il semble y avoir peu d'innovation en terme d'approche qui semble surtout viser un agrandissement de la zone. L'approche des massifs choisis par des humains plutôt que les caribous, (comme c'est le cas depuis longtemps pour le Pipmuacan qui voit tout de même sa population déclinée, est-elle vraiment la bonne dans le contexte ? Réduire substantiellement la densité de chemins partout, se rapprocher réellement de l'état prévisible de la nature à grande échelle, voire même avec une logique de grandes connexions entre les hardes, contrôler les niveaux de prédation en contexte de réintroduction et instaurer une approche d'accompagnement très spécifique aux caribous réintroduits, le temps que ceux-ci adoptent et transmettent des comportements sur leur nouveau territoire, sont un ensemble d'actions qui nous semblent plus garantes de succès.

L'utilisation des grands massifs forestiers fermés et des sommets par les caribous semble avant tout être une question de conditions favorables à la survie combinant sa capacité à se contenter de peu et l'absence de prédateurs qui y sont associés. Bien entendu, ils s'y réfugieront éventuellement. Reproduire des massifs de dimensions relativement limités, en espérant qu'ils s'y dirigeront, et y resteront, peut-il vraiment fonctionner dans un milieu aussi morcelé et perturbé que Charlevoix ? Se retrouveront t'ils inévitablement très rapidement en milieux hostiles ? Revoir le déploiement des interventions forestières et les façons de faire pour s'approcher d'une situation favorable élargie nous semble aussi une condition essentielle. Avec des moyens substantiels d'aménagements dédiés au terrain il est possible de tendre vers quelque chose de plus durable pour le caribou et qui tiendra compte de la situation très dégradée actuelle. Ce type d'avenue plus inclusive nous semble être négligée mais pourrait limiter les impacts sur l'économie forestière, rendre plus acceptable les pratiques de tout un chacun tout en répondant aux besoins du caribou de façon possiblement tout aussi efficace, peut-être même plus. Ce type d'approche ressemble à l'approche actuelle de planification par chantier où les objectifs dominants visent la fibre au moindre coût plutôt que l'atteinte d'un état désiré de nos forêts. Une planification **appliquée** concrètement au territoire avec ceux qui y vivent, et en vivent, peut permettre de joindre la création de richesse et la protection plus optimale d'espèces aussi exigeantes que le caribou en milieu habité. Mais il faut qu'ils en fassent leur défi.

## **Conclusion**

Les positions polarisées empêchent toute forme de mise en place de conditions créant un attrait gouvernemental pour investir sur le territoire, et le problème en est un d'investissement avant tout. Le problème n'est pas de récolter du bois, mais plutôt dans quel état on laisse nos forêts quand on le fait. L'attrait des redevances et des emplois à court terme peut les laisser dans un drôle d'état, la situation du caribou pouvant en témoigner. Et revoir les façons de faire implique tout le monde, incluant ceux qui résistent à toute fermeture de chemins.

Le défi est majeur et il s'agit d'un projet pilote. Nous réitérons ici que pour Charlevoix, il faut combiner la réalité actuelle à des actions ciblées pour réussir une réintroduction. L'autosuffisance sans intervention humaine possiblement permanente est loin d'être acquise. Il nous semble plus opportun de mobiliser les acteurs afin d'améliorer les conditions permettant la survie et la reproduction des caribous, sans négliger le besoin d'accompagner le caribou, là où il ira. Nos commentaires pour la survie des hardes bien établies seraient différents, mais il n'y a pas de caribous ni d'habitats en ce moment. C'est un défi de société qu'il faut relever. Il sera essentiel dans ce contexte de combiner les éléments de réintroduction, les réalités de chacun des acteurs du milieu et les besoins de l'espèce en termes de conditions d'habitat au sens large pour y arriver. Sinon, certains se demandent si on ne serait pas mieux de mettre tous les moyens pour garantir la survie des hardes encore existantes pour assurer la survie de cette espèce emblématique que tous souhaitent sauver. Nous ne représentons que des petites fractions du territoire où nous accueillons des centaines de milliers de personnes chaque année, et il y a pourtant encore des caribous en pourvoirie.

Mais de nombreux pourvoyeurs se sont battus pour s'assurer que les territoires qui leur ont été confiés pour la faune demeurent en bon état forestier en limitant les accès et en conservant des secteurs. C'est dans cette lignée que nous proposons que les territoires de pourvoiries, et les pourvoyeurs, puissent être considérés comme il se doit et leur permettre de contribuer au défi, à leur façon. Il n'y a qu'une pourvoirie dans Charlevoix, pour en faire une alliée, elle aurait déjà pu être mentionnée dans le document en consultation, comme d'autres sans doute. Savoir que les responsables sont conscients de leur existence et puissent donc être ouverts à les considérer est la base de la mobilisation. Sauver le caribou sur le

territoire public est un choix de société, c'est elle qui a voté les lois pour le permettre, mieux vaut considérer les gens et en faire des alliés, que de voir tomber un projet, au détriment du Caribou...

Les anciens propriétaires avaient investi pour sensibiliser leur clientèle, mais aussi et surtout les milliers de motoneigistes qu'ils souhaitaient voir mieux encadrés compte tenu de leur nombre et de la tendance hors-piste dérangeant toute la faune, mais on leur a refuser ce pouvoir. Ils ont mentionné, et fortement suggérer, de protéger le secteur de mise bas, refusé également. Le grand perdant a été le caribou. Maintenant on le consulte pour que ce soit l'entièreté de son territoire qui soit couvert, territoire qui était visé par des coupes qui ont été retirés, bien avant ce projet car il y avait de la résistance. Il s'est fait dire qu'il ne pouvait plus investir par des employés de l'état, à cause du caribou (en enclos, très loin de la). Il se questionne maintenant sur sa place en forêt et ne comprend pas pourquoi il est considéré comme le problème. Ses clients sont encadrés, et ne peuvent rouler à toute vitesse en rinçant leurs engins. Mais les protections envisagées visent les groupes organisés plutôt que les délinquants... Changer les façons de faire pour changer le résultat, voici notre recommandation principale.

## **Fédération des pourvoiries du Québec**

Personnes à contacter :

Dominique Dugré, pdg, [ddugre@fpq.com](mailto:ddugre@fpq.com)

Jonathan Leblond ing.f. dir. GIRT [jleblond@fpq.com](mailto:jleblond@fpq.com)